

Strasbourg, le 2 décembre 2025

## Un premier chantier participatif au futur parc du Petit Rhin

Le parc du Petit Rhin, futur espace vert de 5,6 hectares au total entre les quartiers Coop et Starlette, sera bientôt ouvert au public dans sa partie sud.

Le projet de parc se construit avec les habitants puisqu'après une première concertation entre octobre et décembre 2023, la Ville de Strasbourg y lance son premier chantier participatif avec les enfants de l'école du Rhin.

### 1/ Un parc qui s'inscrit dans le Plan Canopée et la Ceinture verte

La Ville de Strasbourg a lancé le mois dernier la 6ème campagne de plantations du Plan Canopée. De nombreux arbres viendront compléter les 5 589 déjà plantés, dont ceux du futur parc du Petit Rhin.

En août 2020, la collectivité a adopté son Plan Canopée avec l'objectif **d'atteindre la plantation de 10 000 arbres supplémentaires d'ici 2030**, afin de parvenir à passer, à l'horizon 2050 de 26% à 30% de canopée, sur le territoire et réduire le phénomène d'îlots de chaleur urbain, tout en favorisant la biodiversité.

Grâce à ces plantations, réparties équitablement sur le territoire et avec la participation des habitants, la Ville de Strasbourg lutte contre les îlots de chaleur et agit pour atténuer les effets du réchauffement climatique et rendre la ville plus durable, plus fraîche et plus respirable. **La 5<sup>e</sup> saison du Plan Canopée avait été particulièrement active avec 1 333 arbres supplémentaires.**

Le futur parc du Petit Rhin entre également dans le territoire de la Ceinture verte. La Ville de Strasbourg a engagé depuis septembre 2020 une réflexion sur la transformation et la préservation de la Ceinture verte qui a vocation à devenir un élément fédérateur et moteur du projet de transformation écologique de la ville en favorisant la mise en place d'une ceinture bioclimatique.

### 2/ Le futur parc du Petit Rhin se dévoile

Le Parc du Petit Rhin est un parc urbain **de 5,6 hectares situé dans le lit d'un ancien bras du Rhin**, le Petit Rhin (comblé dans les années 1950). Il est conçu comme un refuge pour la biodiversité, intégrant divers habitats pour la faune et la flore locale. À ce titre, il bénéficie du soutien de la Région Grand Est, d'un montant de 1,3 million d'euro, pour la résorption des friches et des verrues paysagères.

Contact Presse :

Laura Martin – [laura.martin@strasbourg.eu](mailto:laura.martin@strasbourg.eu) – 03.68.98.68.67

Romain Chevalier – [romain.chevalier@grandest.fr](mailto:romain.chevalier@grandest.fr) – 06.70.04.26.29

[strasbourg.eu/espace-presse](https://strasbourg.eu/espace-presse)

Véritable maillon des continuités écologiques à l'échelle de Strasbourg, le parc accueillera aussi des espaces pour la détente, le jeu et la rencontre. Celui-ci sera aménagé en deux phases distinctes : la partie sud (4.2 Ha) sera achevée au printemps, tandis que la partie nord (1.4 Ha) sera complétée à l'horizon 2032.

**Pour la première phase, 186 arbres seront plantés.**

#### **Le calendrier des travaux**

Début des travaux (partie sud, 2/3 du parc) : Juin 2024 (démolition des anciens entrepôts)

Fin des travaux (partie sud) : Début 2026

Fin des travaux (partie nord, 1/3 du parc) : Horizon 2032

Le parc sera organisé en plusieurs espaces distincts, qui permettront des ambiances et des usages différents, pour les habitants, mais aussi pour la faune et la flore.

#### **La rive active**

Une promenade haute qui fait le lien entre le quartier Starlette, la promenade des quais et le Parc du Petit Rhin le long de la route du Petit Rhin. Elle est valorisée par des restanques (murs de retenue en pierre sèche) et des aménagements en terrasses. Le long de cette promenade, **2 fontaines d'eau potable pour se désaltérer seront réparties le long du parc, répondant à l'une des demandes de la concertation.** Elles seront situées, sur la placette devant l'école, proche de l'aire de jeux.

#### **La rive naturelle**

Un espace préservé qui s'installe en bordure de parc (principalement à l'est et au sud) et permet de travailler les continuités écologiques pour la faune et la flore en préservant l'espace de l'activité humaine avec :

- Des espaces pour la faune et la flore : préservation de **corridors favorables à la faune marchante et volante.**
- **Des îlots de biodiversité** : maintien d'îlots de biodiversité et travail sur les strates végétales (herbacée, arbustive, arborée).

#### **Le lit du Petit Rhin**

La partie active du parc, qui s'installe de part et d'autre de l'arrêt de tram Starcoop est dédiée aux jeux, à la rencontre et à la détente avec :

- Une **aire de jeu** qui met en scène la nature avec une tour en bois en hauteur, au niveau des arbres, tout en restant sécurisée et propice aux rencontres,
- Une **prairie pour accueillir pique-niques, détente, évènements** légers (sans branchements électriques ou stabilisé) et jeux libres,
- Des **îles ludiques** : Espaces dédiés au jeu et à la rencontre répartis sur le linéaire du parc : des structures au sol à escalader ou à utiliser pour des

Contact Presse :

Laura Martin – [laura.martin@strasbourg.eu](mailto:laura.martin@strasbourg.eu) – 03.68.98.68.67

Romain Chevalier – [romain.chevalier@grandest.fr](mailto:romain.chevalier@grandest.fr) – 06.70.04.26.29

[strasbourg.eu/espace-presse](https://strasbourg.eu/espace-presse)

exercices sportifs (bosses, rondins, et poutres...) pour les plus jeunes en particulier. Les structures s'installent au sein d'un long banc circulaire, donnant la forme d'un îlot à ces espaces.

Ces espaces dédiés au jeu intègrent une partie des propositions émises par les habitants lors de la concertation menée en 2023. Pour comparaison, les habitants proposaient ainsi :

- Une diversité d'aires de jeux plutôt séparées : pour différentes tranches d'âges, les plus petits et les plus grands,
- Une volonté de grimper (escalade), glisser (parcours d'équilibre, toboggans), utiliser la topographie du lieu,
- Une aire de jeux avec une identité forte,
- Un parcours ludique et pédagogique au sein du parc : explorer les recoins, la végétation, monter dans des cabanes et sur des poteaux en bois...
- Des aires de jeux intégrées à la végétation.

### Le quai belvédère

Un point de vue qui s'installe autour de l'arrêt Starcoop : lien entre la Coop et Starlette, avec une descente progressive vers le lit du Petit Rhin.



Vue du parc depuis l'arrêt Starcoop et le sud-est. © Agence Ter

Le parc sera apaisé : **il comportera des sentiers et chemins délimitant les circulations piétonnes et cyclables pour une traversée fluide et encadrée.** Les accès piétons sont dans leur majeure partie accessibles aux personnes à mobilité réduite. Tous les cheminements s'attèlent à répondre à la volonté de pouvoir traverser le parc d'est en ouest et du sud au nord exprimée lors de la concertation.

Les demandes issues de la concertation pour une dimension plus sportive ont bien été entendues, cependant elles sont conjuguées à la dimension naturelle du parc. La pratique sportive s'installe en bordure de la rive naturelle du parc, dans la continuité

Contact Presse :

Laura Martin – [laura.martin@strasbourg.eu](mailto:laura.martin@strasbourg.eu) – 03.68.98.68.67

Romain Chevalier – [romain.chevalier@grandest.fr](mailto:romain.chevalier@grandest.fr) – 06.70.04.26.29

[strasbourg.eu/espace-presse](https://strasbourg.eu/espace-presse)

des vitaboucles déjà présentes. Il y aura donc bien des usages sportifs, mais sans infrastructures dédiées, privilégiant une ambiance plus proche de la nature pour ce parc.

La gestion des lumières permettra de créer une trame noire. Au cœur de la nuit, seulement les axes principaux seront éclairés pour préserver l'habitat de la faune nocturne.

## 2/ Un projet participatif

Du mois d'octobre au mois de décembre 2023, une concertation avec celles et ceux qui vivent et travaillent aux alentours du parc a été menée par Ville Ouverte, agence missionnée par la SPL Deux-Rives.

Cette démarche avait plusieurs buts :

- Associer les forces vives du territoire du port du Rhin et alentours,
- Les informer sur le déroulement des études et les limites de la concertation (le projet ayant déjà des lignes directrices, définies en amont dans les orientations du projet urbain),
- Dialoguer sur leurs attentes autour de cet espace,
- Et enfin adapter la programmation urbaine et paysagère à celles et ceux qui utiliseront ce parc.

### Les lignes directrices définies en amont de la concertation

Topographie et continuité écologique : le parc s'installe dans le creux laissé par l'ancien lit du Petit Rhin et s'insère dans le réseau de parcs et forêts métropolitains, favorisant une continuité écologique. En particulier entre les forêts de la Robertsau et du Neuhoef sur un axe nord-sud et dans le maillage de parcs de la Ceinture Verte.

Logements, bureaux, commerces et équipements publics situés entre Starlette et la Coop invitent à la conception d'un parc de proximité qui permettent de nombreuses activités. Intégration des infrastructures existantes et à venir : le relais de chaufferie de l'Esplanade sera maintenu au sein du parc. Par ailleurs plusieurs axes de transports majeurs bordent et traversent le parc : tramway, rue du Péage, rue du Port du Rhin, route du Petit Rhin. Finalement, pour l'approvisionnement électrique des opérations à venir, un poste source électrique sera construit au sud-est du parc, de l'autre côté de l'avenue du Rhin (inaccessible au public, sa conception paysagère sera cependant liée au projet de parc).

La démarche de concertation s'est organisée autour de 6 temps d'échanges répartis sur plusieurs jours de manière à prendre en compte une variété de points de vue.

Le dispositif de participation citoyenne se poursuit avec ce **premier chantier participatif**, qui permet aux enfants qui joueront dans le parc demain de participer à sa réalisation.

#### Contact Presse :

Laura Martin – [laura.martin@strasbourg.eu](mailto:laura.martin@strasbourg.eu) – 03.68.98.68.67

Romain Chevalier – [romain.chevalier@grandest.fr](mailto:romain.chevalier@grandest.fr) – 06.70.04.26.29

[strasbourg.eu/espace-presse](https://strasbourg.eu/espace-presse)